



Pôle Jeunes

Saison 2017/2018

**Procès-verbal des contrôles
Mois de NOVEMBRE 2017**

Contrôles du samedi 11 novembre 2017

1/ Plateau U11 – PÂLIS

- Pôle Jeunes représenté par : Jean-Paul ANDRÉ
- Présence contrôleur : 10h30 – 11h15
- Organisateur : ASOFA 2

- 3 équipes présentes : ASOFA 2, MELDA, Municipaux 2
- 1 équipe absente excusée : Foot 2000 2

Listing des licenciés présents + listing de contrôle FootClubs présentés (*Municipaux sur FootClubs Compagnon*)

3 terrains tracés, filets dans les buts

Temps de jeu : 2 x 25 min - Atelier jonglerie effectué, pas d'atelier jeu

Arbitrage central : par le club organisateur - Arbitres assistants : dirigeants des équipes

Collation offerte aux joueurs et dirigeants

Bonne organisation malgré un temps très pluvieux et froid, bon comportement de l'ensemble des acteurs du plateau, Très bonne relation et entente entre les encadrants des différentes équipes

Contrôles du samedi 18 novembre 2017

1/ Plateau U7 – ROMILLY SUR SEINE

- Pôle Jeunes représenté par : Annick HERLUISON
- Présence contrôleurs : 8h30 – 11h30
- Organisateur : Portugais de Romilly

- 6 équipes présentes : Port.Romilly, Nogent (2), Morgendois (3)

Listing des licenciés présentés + listing de contrôle FootClubs présentés

4 terrains délimités par des coupelles

Temps de jeu : 10 min – Pas d'atelier jeu

Arbitrage central libre, mais surveillé par les éducateurs de chaque équipe



2/ Plateau U9 – ROMILLY SUR SEINE

- Pôle Jeunes représenté par : Annick HERLUISON
- Présence contrôleurs : 8h30 – 11h30
- Organisateur : Portugais de Romilly

- 17 équipes présentes : Port.Romilly (2), Nogent (5), Villenauxe (2), Morgendois (3), Marigny (5)

Listing des licenciés présentés

8 terrains délimités par des coupelles

Temps de jeu : 10 min – Pas d'atelier jeu

Arbitrage central libre, mais surveillé par les éducateurs de chaque équipe

3/ Plateau U9 – LES NOËS

- Pôle Jeunes représenté par : Thierry GUICHARD, Jacki DEHARBE, Jean-Paul ANDRÉ
- Présence contrôleurs : 9h45 – 10h30
- Organisateur : Les Noës

- 13 équipes présentes : Les Noës (2), Bar/Seine (3), Municipaux (2), Et.Chapelaine (2), FCAT (4)
- 1 équipe absente excusée : ESTAC

Listing des licenciés demandés + listing de contrôle FootClubs présentés (*Et.Chapelaine sur FootClubs Compagnon*)

6 terrains délimités par des coupelles - Zone des 8 mètres pas matérialisée

Temps de jeu : 4 x 10 min – Pas d'atelier jeu

4/ Plateau U11 – CRENEY

- Pôle Jeunes représenté par : Thierry GUICHARD, Jacki DEHARBE, Jean-Paul ANDRÉ
- Présence contrôleurs : 11h – 11h50
- Organisateur : CRENEY

- 4 équipes présentes : Creney, Vaudoise, RCSC 2, Les Noës

Listing des licenciés présenté par la Vaudoise, demandés aux 3 autres clubs

Listing de contrôle FootClubs présentés

2 terrains tracés, filets dans les buts

Temps de jeu : 3 x 17 min - Atelier jonglerie effectué, pas d'atelier jeu

Arbitrage central : par le club organisateur - Arbitres assistants : dirigeants des équipes

Collation offerte aux joueurs et dirigeants



5/ Plateau U13 – PÂLIS

- Pôle Jeunes représenté par : Jean-Paul ANDRÉ
- Présence contrôleurs : 14h15 – 16h15
- Organisateur : ASOFA 2

- 4 équipes présentes : ASOFA 2, ASLO, St Julien 2, Tertres
- 1 équipe absente excusée : St Etienne

Listing des licenciés présentés + listing de contrôle FootClubs présentés

3 terrains tracés, filets dans les buts

Temps de jeu : 3 x 20 min - Atelier jonglerie effectué, pas d'atelier jeu

Arbitrage central : par le club organisateur - Arbitres assistants : joueurs + dirigeants des équipes

Collation offerte aux joueurs et dirigeants

L'équipe de l'AS Tertres se présente (*n'ayant pas regardé les changements de plateau : modification du 16/11 : Tertres devait jouer à l'Et.Chapelaine*) et remplace finalement St Etienne (*équipe absente excusée*)

Les équipes de l'ASOFA et de St Julien prêtent tour à tour un joueur à Tertres qui ne présente que 7 licenciés

Très bon comportement de tous sur le plateau et excellent fair-play des encadrants de chaque équipe

Contrôles du samedi 25 novembre 2017

1/ Plateau U7 – AIX EN OTHE

- Pôle Jeunes représenté par : Jean-Paul ANDRÉ
- Présence contrôleur : 10h – 10h30
- Organisateur : ASOFA

- 7 équipes présentes : ASOFA (2), Municipaux, FCAT (4)
- 1 équipe absente excusée : FCAT

Listing des licenciés présents + listing de contrôle FootClubs présentés

3 terrains délimités par des coupelles - Zone des 8 mètres matérialisée par des cônes

Temps de jeu : 5 x 8 min - Atelier jonglerie effectué + atelier jeu (*slalom + tirs au but*)

Collation offerte aux joueurs et dirigeants



2/ Plateau U7 – BAR SUR AUBE

- Pôle Jeunes représenté par : Thierry GUICHARD, Jacki DEHARBE
- Présence contrôleur : 10h – 13h
- Organisateur : Bar sur Aube

- 6 équipes présentes : Bar sur Aube (2), Dienville (2), Brienne, Chaource

Listing des licenciés présentés par Bar/Aube et Dienville, demandés à Brienne et Chaource

Listing de contrôle FootClubs présentés par Bar/Aube et Dienville, absents pour les 2 autres équipes

3 terrains tracés, filets dans les buts - Zone des 8 mètres pas matérialisée (*mais mise en place au coup d'envoi*)

Temps de jeu : 4 x 10 min – Pas d'atelier

Un rappel à la réglementation sur la présentation des licences a été fait aux dirigeants des équipes de Brienne et Chaource. Le Président de Bar sur Aube est venu échanger avec les membres de la Commission

3/ Plateau U13 – BOUILLY

- Pôle Jeunes représenté par : Jean-Paul ANDRÉ
- Présence contrôleur : 15h15 – 15h40
- Organisateur : ASLO

- 4 équipes présentes : ASLO, Rosières, FCAT 5, Et. Chapelaine

Listing des licenciés + listing de contrôle FootClubs présentés sauf par Et. Chapelaine

Aucun contrôle terrain n'a pu être effectué car le plateau a été arrêté après le premier match, en raison d'une pluie violente et grêle. Le responsable de plateau signale que l'équipe de l'Etoile Chapelaine n'avait ni listing ni application FootClubs compagnon, mais qu'il a laissé néanmoins les jeunes participer au plateau. Un contrôle de l'ensemble des licences sera effectué au District dans la semaine. Un rappel a été fait au responsable du plateau, qu'il endossait seul la responsabilité des éventuels incidents ou accidents en cas de participation d'une équipe ou d'un joueur ne pouvant justifier la validité des licences

Le 3 décembre 2017

Le secrétaire du Pôle Jeunes
Eric Raybaudi